



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports maritimes

Question écrite n° 131372

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les distorsions de concurrence dans le secteur des autoroutes de la mer. Le programme européen de développement des autoroutes de la mer a conduit à subventionner fortement les lignes nouvellement créées. Cette situation établit une concurrence difficile pour les lignes antérieures, elles-mêmes des autoroutes de la mer (comme Santander-Grande Bretagne). Dans le même temps, outre la crise économique, les armateurs souffrent de l'augmentation constante du coût du carburant. Elle lui demande les mesures qu'il entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131372

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2514

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)